



Aidez moi svp argent investi ds maison de mon partenaire

Par **myam**, le **02/03/2008** à **21:21**

Bonjour à tous !!!

J'aimerais que les professionnels m'aident dans ma situation actuelle svp. Merci d'avance.

Voila le cas : Mon partenaire vient de construire une maison. Ses parents lui ont fait une donation de terrain et ont presque payé en totalité la construction. Aussi, je sais que la maison appartient à celui qui possède le terrain : donc mon partenaire. Aussi, nous ne sommes ni marié ni pacsé.

Moi, de mon côté, j'ai investis jusqu'a present 25 000 euros environ et c'est loin d'etre terminé. En effet, il reste les finitions a payer. Voila mon probleme : la maison ne m'appartient pas du tout et en cas de décès de mon copain tout revient a ses parents. Avec l'argent que j'y investis(ainsi que mes parents qui y ont participé), quel(s) moyen(s) ais -je pour que dans l'avenir, je ne perde pas cet argent si jamais notre couple ne fonctionne plus ou que je parte.

Aidez moi c'est tres important

merci beaucoup